



**Commission de surveillance  
des opérations électorales  
Le mercredi 09 avril 2025**

Membres présents :

Mrs C. BOURDON – C. MARION - R. GUILBERT – A. FAUTRAT – Y. LEREBOURG – M. QUESNEL

Absents excusés :

Mrs S. LE GALL – JC. NÉEL Secrétaire général du District

Invités :

Mrs S.HAMON Président du District - D. ROUXELIN vice-président

## Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Approbation du PV de la réunion du 13 février 2025
3. Fonctionnement de la commission
4. Modifications des statuts du District de Football de la Manche présentés à l'Assemblée Générale extraordinaire du 26 juin 2025
5. Organisation et préparation des assemblées générales extraordinaires et ordinaires
6. Modification de l'adresse du siège social à la suite du changement d'adressage
7. Intervention du Président du District
8. Clôture de la séance

## Ouverture de la séance

R. GUILBERT, président de la commission de surveillance des opérations électorales accueille les membres présents et ouvre la séance, il remercie le président du District S. HAMON et le vice-président D. ROUXELIN de leur présence.

## Approbation du Procès-verbal de la réunion du 13 février 2025

R. GUILBERT procède au vote de l'approbation du Procès-verbal de la réunion du 13 février 2025, celui-ci est approuvé à l'unanimité par les élus présents à celle-ci.

## Fonctionnement de la commission

Les élus échangent sur l'organisation de la commission, sur ses principales missions et décident de la fréquence des réunions annuelles en fixant un minimum de 2 réunions par an, avant les Assemblées Générales. Des réunions supplémentaires pouvant être programmées selon les besoins du fonctionnement de l'instance.

## Modifications des statuts du district de la Manche présentés à l'Assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2025

R. GUILBERT propose aux membres présents d'étudier ensemble les articles à modifier afin d'être en conformité avec les statuts types agréées par la FFF. Il remercie D. ROUXELIN pour le travail préparatoire établi et de son aide dans cette mission.

De nombreux échanges suivent, diverses modifications sont proposées. Après une relecture, l'ensemble des élus présents valide la liste des articles modifiés, ci-dessous énumérés, qui seront proposés aux clubs.

Article : 12.1 - Article : 12.2 - Article : 12.3 – Article : 12.5.1 – Article : 12.5.4

Article : 13.2.1 – Article : 13.3 – Article : 13.7 – Article : 14 – Article : 15 – Article : 16 – Article : 19

La liste détaillée de ces articles sera adressée dans les délais légaux afférents à l'Assemblée générale extraordinaire et jointe aux documents réglementaires aux présidents de clubs.

## Organisation et préparation des Assemblées générales extraordinaires et ordinaires

Elles auront lieu successivement le jeudi 26 juin 2025 à LA MEAUFFE. Divers échanges ont lieu entre les présents concernant la répartition des tâches et le déroulement.



## Modification de l'adresse du siège social à la suite du changement d'adressage

La commission de surveillance des opérations électorales valide la nouvelle adresse officielle du District de la Manche qui sera officialisée lors de l'Assemblée générale ordinaire.

***District de Football de la Manche***  
***466 Rue du 8 mai 1945***  
***50880 PONT-HEBERT***

## Intervention du Président du District

S. HAMON remercie R. GUILBERT et l'ensemble des présents de la qualité de l'important travail réalisé et rappelle l'importance et l'utilité de la commission.

## Clôture de la séance

Après un tour de table, R. GUILBERT, président de la commission remercie tous les présents, l'ordre du jour étant épuisé, il clôt la séance.

Le président de la commission de surveillance  
des opérations électorales,  
R. GUILBERT



Le secrétaire de séance,  
C. MARION



**PV MIS EN LIGNE LE 06 MAI 2025**

